



CANADIAN AUDIT
& ACCOUNTABILITY
FOUNDATION

**Mémoire présenté au ministère des Finances du Canada
dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue
du budget de 2023**

Septembre 2022

Recommandation

1. Pour que les gouvernements continuent de rendre des comptes aux Canadiens, nous recommandons que le gouvernement du Canada investisse un million de dollars par an dans le programme de renforcement des capacités que la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation fournit aux organismes de surveillance législative.

Introduction – L’importance de la surveillance et de la responsabilisation

Les Canadiens veulent savoir si l’argent de leurs impôts est dépensé comme prévu et si les programmes gouvernementaux produisent les résultats escomptés. Si ce n’est pas le cas, ils veulent savoir que leurs gouvernements apportent les améliorations nécessaires.

Une surveillance législative efficace donne cette assurance aux Canadiens.

La surveillance est particulièrement importante maintenant, à la suite de la pandémie de COVID-19 et dans un contexte de conflit mondial, de tension des chaînes d’approvisionnement et de hausse de l’inflation, alors que les contribuables et leurs gouvernements ne peuvent pas se permettre de gaspiller un seul dollar. Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux ont lancé de nombreux programmes pour aider les Canadiens à surmonter ces difficultés. Ces programmes ont soutenu l’économie canadienne ainsi que la santé et la stabilité financière de la population en période d’incertitude et de besoin. Cependant, ils ont également entraîné des niveaux de dépenses sans précédent. Cette augmentation des dépenses et des programmes gouvernementaux a rendu le travail des organismes de surveillance législative plus important que jamais.

Ces organismes, comme le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes et ses équivalents dans les provinces, les territoires et les municipalités, jouent un rôle essentiel dans le système de responsabilisation à l’égard du public. Ils examinent et traitent les rapports des vérificateurs généraux. Ces rapports cernent les principales lacunes des programmes gouvernementaux examinés et recommandent des améliorations. Cependant, les vérificateurs ne peuvent pas tenir les organismes vérifiés responsables de la mise en œuvre de ces recommandations. C’est le rôle des organismes de surveillance, qui tiennent des audiences et font un suivi auprès des organismes vérifiés, de s’en charger.

Pour que le système de responsabilisation à l’égard du public fonctionne efficacement, les organismes de surveillance doivent posséder les connaissances et les compétences nécessaires afin de remplir leur rôle unique. Ce n’est que lorsque tous les participants au système de responsabilisation collaborent et possèdent les connaissances et les compétences requises que nous pouvons nous assurer que les Canadiens en ont pour leur argent. Lorsque ce cadre de responsabilité est solide et comprend une surveillance législative efficace, nous constatons une amélioration de la transparence, de la responsabilisation et de la gouvernance dans la gestion des ressources publiques et la prestation des services aux Canadiens.

À propos de la FCAR

La Fondation canadienne pour l’audit et la responsabilisation (FCAR) est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la promotion et au renforcement de la vérification, de la surveillance et de la responsabilisation dans le secteur public, tant au Canada qu’à l’étranger.

Fondée en 1980, la FCAR (anciennement appelée la Fondation canadienne pour la vérification intégrée, ou CCAF-FCVI) travaille en collaboration avec ses membres, en particulier les collectivités de la vérification et de la surveillance législative, pour constituer un centre d’expertise qui favorise la promotion de la responsabilisation du secteur public.

En collaboration avec les bureaux de vérification et les comités de surveillance fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux du Canada et plus de 50 administrations nationales à

l'échelle mondiale, la FCAR a joué un rôle clé pour renforcer les principes de responsabilisation et de transparence dans le secteur public au Canada et partout dans le monde.

À propos de la collaboration de la FCAR avec les organismes de surveillance

La FCAR fournit aux organismes de surveillance des ressources, des outils et un renforcement des capacités pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités. Le travail de surveillance de la FCAR est fondé sur un programme de recherche, la détermination de bonnes pratiques, et des ateliers et outils de perfectionnement professionnel. La FCAR aide les représentants élus qui siègent aux comités de surveillance à se familiariser avec le rôle unique de ces comités non partisans et encourage les membres des comités et le personnel de soutien à prendre connaissance des bonnes pratiques et à les appliquer.

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, la FCAR travaille depuis 2002 avec des comités de surveillance législative de tous les ordres de gouvernement au Canada, y compris le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes et les comités des comptes publics des provinces et des territoires, ainsi que des organismes de surveillance dans les municipalités. Ce soutien a aidé les comités à améliorer leurs pratiques et à accroître leur efficacité. Par exemple :

- Le comité des comptes publics de Terre-Neuve-et-Labrador a récemment participé à ² trois ateliers de la FCAR. Par la suite, le Comité a indiqué que :

« ces ateliers lui ont fourni des renseignements précieux sur les pratiques exemplaires pour les comités des comptes publics, un examen efficace des comptes publics de la province et des stratégies relatives à l'élaboration de questions pour les audiences publiques¹. »

- Dans un rapport publié en juin 2019, le Comité permanent des comptes publics du gouvernement fédéral a déclaré ce qui suit :

« La FCAR a joué un rôle essentiel dans le travail du Comité en offrant des séances d'information personnalisées sur les Comptes publics du Canada ainsi que sur les pratiques exemplaires du PACP. Par conséquent, le prochain Comité est fortement encouragé à demander la formation de la Fondation, particulièrement pour les nouveaux membres du Comité PACP². »

- Le président du comité permanent des comptes publics du Yukon, Currie Dixon, a récemment annoncé à la FCAR que : *« le Comité a depuis peu apporté des modifications opérationnelles afin d'améliorer la qualité de ses travaux visant à obliger les ministères à rendre des comptes à la suite de vérifications. Ces modifications étaient fondées sur les conseils et les commentaires de la Fondation canadienne d'audit et de responsabilisation et ont mené à des améliorations importantes en matière de transparence et d'efficacité. »*

Pourquoi la FCAR demande-t-elle du financement?

Le financement actuel de la FCAR est assuré par les cotisations de ses membres, la majorité des fonds provenant des bureaux du vérificateur général fédéral et provincial. Bien qu'une partie de ces fonds ait été consacrée à la surveillance des produits de recherche et de renforcement des capacités, la FCAR est

¹ <https://www.assembly.nl.ca/business/electronicdocuments/PAC-GA50-Report1-2022-05-17.pdf>

² <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/PACP/rapport-68/page-24>

à la recherche d'une source de financement stable à long terme pour élargir son programme de surveillance actuel. En raison de leurs budgets limités et, dans certains cas, de l'absence de systèmes de responsabilisation solides, les organismes de surveillance ne sont pas tous en mesure de financer eux-mêmes les services de la FCAR. Sans financement réservé, la FCAR ne sera pas en mesure d'atteindre les organismes de surveillance qui ont besoin de notre aide.

Ce financement aidera la FCAR à continuer de fournir un renforcement des capacités adapté aux comités de surveillance, à entreprendre des recherches pour partager les innovations de pointe en matière de surveillance, à élaborer de nouveaux ateliers fondés sur la recherche, et à promouvoir l'importance de la responsabilisation auprès des citoyens. Plus précisément, il nous permettra de soutenir les comités de surveillance en :

- encourageant l'organisation de nos ateliers devant le Comité permanent des comptes publics du gouvernement fédéral;
- augmentant l'aide que nous offrons aux présidents, aux vice-présidents et au personnel de soutien des comités;
- offrant des ateliers à tous les comités de surveillance provinciaux et territoriaux chaque année (au besoin);
- développant nos activités pour apporter plus de soutien aux municipalités et aux communautés autochtones;
- augmentant le nombre d'ateliers, d'outils et de publications sur le renforcement des capacités que nous produisons;
- répondant aux demandes de soutien au Conseil canadien des comités des comptes publics.

Les comités de surveillance se sont dits favorables à la recommandation de la FCAR voulant que son programme de surveillance reçoive un financement stable et dédié. Lors d'une récente conférence du Conseil canadien des comités des comptes publics, qui comprend les comités fédéraux, provinciaux et territoriaux, les membres présents ont adopté à l'unanimité une motion soutenant la Fondation et notre demande de financement.

Conclusion

En 2022-2023, les provinces et les territoires recevront 87,7 milliards de dollars dans le cadre d'importants transferts³. Par conséquent, le financement direct du gouvernement du Canada pourra mieux garantir que son gouvernement fédéral ainsi que ses provinces, territoires, municipalités et communautés autochtones élaborent et mettent en œuvre de solides systèmes de responsabilisation au sein de leurs administrations.

Dans les récents programmes des partis présentés lors des élections de 2021, tous les partis ont souligné la nécessité pour le gouvernement de continuer à rendre des comptes aux Canadiens. Qu'un gouvernement crée des programmes de logement abordable, lutte contre les changements climatiques ou s'attaque à la crise actuelle des soins de santé, tous les gouvernements admettent que les dépenses devraient continuer d'être connues des Canadiens et que les programmes devraient fonctionner comme prévu. Le financement du gouvernement du Canada fournira un soutien aux provinces et aux municipalités qui ont un objectif commun, celui de s'assurer que les Canadiens bénéficient de programmes et de services qui fonctionnent avec efficacité et efficience. De plus, le financement de base aidera la FCAR à maintenir et à élargir la portée de son programme de renforcement des capacités,

³ <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/transferts-federaux.html>

notamment en collaborant avec un plus grand nombre de communautés autochtones partout au Canada.

Pour que le secteur public demeure responsable et transparent envers les Canadiens, et soutenir la volonté du Conseil canadien des comités des comptes publics, nous recommandons que le financement du programme de surveillance de la FCAR provienne d'une source centrale. Nous recommandons que le gouvernement du Canada soutienne les activités de recherche et de renforcement des capacités de la FCAR qu'elle fournit aux comités de surveillance.

Recommandation

1. Pour que les gouvernements continuent de rendre des comptes aux Canadiens, nous recommandons que le gouvernement du Canada investisse un million de dollars par an dans le programme de renforcement des capacités que la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation fournit aux organismes de surveillance législative.

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la FCAR et découvrir l'importance d'un système de responsabilisation solide, veuillez consulter le site www.caaf-fcar.ca/fr/responsabilisation.